

Compte-rendu du Conseil du 1er Degré réuni le 5 juin 2007

Etaient présents :

la direction: Mme Balso-Rogel et M. Lelong

les représentants des enseignants:

-pour la maternelle: PS Mme C. Guis
MS Mme C. Martrou
GS Mme P. Haynbauer

-pour l'élémentaire: CP Mme F. Ibba
CE1 Mme M. Allaigre
CE2 M. Bouly
CM1 Mme C. Naregatzian
CM2 M. F. Latouche

les représentants des parents d'élèves:

-pour la maternelle: PS Mme Perrot
MS Mme C. Landau
GS Mme R. Jonke-Hrdlicka

-pour l'élémentaire: CP Mme C. Shklarek-Zelman
CE2 Mme J. Nechansky- Kleemann
CM1 Mme M. Winter-Morel
CM2 Mme C. Rader-Weissenborn

Absence excusée : CE1 : M. Pongratz

En début de séance, Mme Balso-Rogel nous a transmis quelques informations de la part de M. le Proviseur. Il a l'intention de réunir les Conseils du 1er et du 2nd Degré à la pré-rentree le mardi 4 septembre 2007 à 14h. Il souhaite en effet mettre en place des groupes de travail pour le nouveau projet d'établissement et le règlement d'intérieur. Mme Balso-Rogel nous confirmera la date d'ici la fin de l'année scolaire.

1. Informations sur la rentrée 2007-2008

- La structure pédagogique (école maternelle, école élémentaire)
Ecole maternelle : pas de changement soit 11 classes
2 classes de Petite Section
4 classes de Moyenne Section
5 classes de Grande Section
Ecole élémentaire : pas de changement soit 29 classes (à noter le glissement d'une classe du niveau CE2 vers le niveau CM1)
6 classes de Cours Préparatoire (4 site LFV + 2 site Grinzing)
6 classes de Cours Elémentaire 1 (4 site LFV + 2 site Grinzing)
6 classes de Cours Elémentaire 2
6 classes de Cours Moyen 1
5 classes de Cours Moyen 2
 - Les enseignants (école maternelle, école élémentaire)
Côté français : 2 départs à la retraite (Mme Bost et M. Modes)
4 départs (Mmes Chavoz et Porcheron, M. Garnier et M. Biolay)
1 congé parental (Mme Carme, poste de remplaçante)
Côté autrichien : 1 départ à la retraite (Mme Weinberger, remplacement effectué par le Stadtschulrat)
1 mise en disponibilité (Mme Traitler, remplacement effectué par le Lycée)
- Arrivées : Enseignants français résidents
Mme Labrousse Nadège (CM1) et M. Fouchac Sébastien (CM1)
Melle Boulard Katia (CP) et M. Delattre Hervé (CP)
Mme Lejeune Christelle (PS)
Enseignants en recrutement local
1 poste à pourvoir en CCPLA 1 en juin 2007
1 suppléance à pourvoir (congé parental)

- Les effectifs à l'école maternelle et élémentaire (sous réserve)

Niveaux	2006 -2007	départs	arrivées	2007 - 2008	Moyenne classe
PS				56	28
PS vers MS	50	3	49	96	24
MS vers GS	100	3	31	129	25,8
GS vers CP	135	14	24	145	24,2
CP vers CE1	139	3	9	145	24,2
CE1 vers CE2	138	1	9	147	24,5
CE2 vers CM1	156	7	10	159	26,5
CM1 vers CM2	142	19	5	128	25,6

- .Les modifications horaires à Grinzing pour les CP et CE1

Pour améliorer le rythme scolaire de la journée, M. Lelong a demandé la modification de l'horaire d'entrée en classe pour l'après-midi (13h au lieu de 13h15). Ceci permettra de mettre en place une récréation de 20 minutes l'après-midi. Ensuite, il souhaite décaler le départ de la 2ème navette de 10 minutes, afin de limiter les perturbations occasionnées par le départ des enfants avant la fin normale des cours.

M. Lelong précise que le changement d'horaire scolaire sera voté au Conseil d'Établissement. Il pense faire un bilan à mi-année pour voir si les changements sont positifs.

M. Lelong précise qu'il est fortement déconseillé d'inscrire son enfant de CP ou CE1 pour la navette puisqu'ils doivent quitter l'école une demi-heure plus tôt que les autres.

2. Les actions pédagogiques

- Bilan :

Autour de la littérature de jeunesse

La venue des auteurs a été un grand succès : M. Douzou à l'école maternelle et M. Heitz. pour l'école élémentaire. Le Lycée a pris en charge le transport et l'hébergement des intervenants, l'APE a participé au financement des interventions (330 euros par jour, tarif réglementaire défini par la Charte des Auteurs.

Un auteur a déjà été pressenti pour 2007-2008 : il interviendra dans les classes du Cycle 3 (CE2 – CM1 – CM2).

Autour du travail sur l'expression orale

Le concours de discours :il s'agit d'une action pédagogique pilote commune à tous les établissements français de la zone Europe Centrale (Allemagne- Suisse- Autriche). Ont été concernés par ce projet les classes de CM2-6ème et 2nde (L'année prochaine, les classes de 3^{ème} devraient y être associées). L'AEFE soutient ce projet qui permet de renforcer la liaison

pédagogique entre l'école élémentaire et le collège d'une part, et le collège et le lycée d'autre part,

Cette année, les 2 premiers prix pour la 2nde ont été remportés par des élèves de notre Lycée.

L'année prochaine, début mai, cet événement aura lieu à Vienne. M. Latouche a souligné l'importance de la phase de préparation (élèves et enseignants) mais aussi l'intérêt et le plaisir éprouvés à cette occasion tant par les élèves que par les enseignants.

Autour de l'éducation civique et de l'éducation à la sécurité

C'est une action de prévention initiée par la Gendarmerie Nationale en France en direction des écoles. M. le Lieutenant Colonel Browaey (gendarme d'origine, en poste à l'Ambassade) et M. Bris, son collègue ont organisé la passation du Permis Piéton pour apprendre aux enfants la vigilance dans la rue. Ils sont intervenus dans les classes de CE2 pour la présentation de cette opération, les enseignants ont ensuite poursuivi le travail avec le matériel qui leur avait été remis. Vendredi 8 juin se déroulera la remise des Permis Piéton (la majorité des élèves a réussi le test). Cette action sera renouvelée l'année prochaine et elle sera complémentaire à celle menée par la police autrichienne dans les classes de CE1.

Autour de la BCD

la Bourse aux Livres aura lieu le mercredi 27 juin 2007 de 13h30 à 15h00 et marquera la fin des activités de la bibliothèque (lire en fête, le printemps des poètes, la semaine de la presse...) pour cette année scolaire.

Autour de la liaison « Ecole / Familles

La réunion d'information en direction des parents des élèves arrivant au cours préparatoire à la rentrée 2007 se tiendra le 19 juin 2007 à 16h30 au Studio Molière.

Les activités du site Grinning pour l'année 2006/ 2007

Plusieurs animations ont eu lieu : St Nicolas, fête de Noël, carnaval, musée du printemps. Pour cette dernière, l'aide de l'APE a été sollicitée afin d'organiser un buffet pour les visiteurs, ce qu'elle a fait avec le plus grand plaisir. Malheureusement, il n'y avait pas assez de parents volontaires et la gestion du buffet a été difficile. L'APE propose que l'établissement mette à disposition des personnels pour la gestion du buffet, le jour de la fête. Monsieur Lelong, comme les enseignants ont répondu que le principe d'une fête d'école est la participation active des élèves, des professeurs et des parents à l'organisation et au déroulement. Il est donc important de conserver ce type de fonctionnement, l'APE devant alors peut-être s'engager dans un travail de responsabilisation des parents pour les motiver à s'investir plus dans la vie de l'école.

Le mercredi 6 juin aura lieu une Bourse aux Jouets – vêtements pour enfant, organisée par Mme Dupiech (parent d'élève).

Le jeudi 14 juin, une intervention sur l'hygiène dentaire par une professionnelle est prévue auprès des CP et CE1.

Autour des classes vertes et des voyages

Mme Winter-Morel a remercié l'équipe pédagogique d'organiser ces voyages qui contribuent à l'éducation culturelle des enfants.

La liste récapitulative sera transmise avec les documents distribués lors du Conseil d'établissement.

Autour du soutien mis en place pour les élèves en difficulté

Les Conseils de Cycles 1, 2 et 3 se réunissent au moins une fois par trimestre pour examiner le déroulement de la scolarité des élèves et en particulier pour faire le point sur les élèves en grande difficulté d'apprentissage.

Il ya plusieurs types de soutien possibles :

- a. soutien en dehors de heures de cours (entre 12h25 et 12h55, une ou deux fois par semaine) avec l'enseignant de la classe
- b. soutien par l'enseignant dans la classe (pédagogie différenciée)
- c. soutien en dehors de la classe par Mme Brunel (difficultés relevant du français oral et écrit chez les élèves non francophones)
- d. soutien dans les classes pendant les horaires habituels, un deuxième enseignant vient travailler avec le maître titulaire dans le cadre des compléments de service, ce qui permet de mettre en place un travail en groupes de compétences plus efficace.
- e. dans les classes de Grande Section, le soutien se fait en groupes de besoin ou individuellement, par les enseignants de CP et CE1, libérés pendant les heures d'allemand.

Les parents sont toujours informés des difficultés rencontrées par leur enfant et du soutien que l'enseignant a décidé de mettre en place pour y remédier.

Dans le cas où l'école ne peut suffire à remédier aux difficultés (dyslexie, dyscalculie, problèmes d'ordre psychologiques...), les parents sont avertis et il leur est alors demandé de rechercher une aide extérieure spécialisée.

Au 3^{ème} trimestre, les Conseils de Cycles 2 et 3 se réunissent et prennent les décisions des passages dans la classe supérieure, ou, le cas échéant, des demandes de maintiens (manque notoire de travail ou de maturité) ou de changement de système scolaire (palier d'orientation à la fin du CM1 pour les élèves germanophones qui rencontrent toujours de grandes difficultés en langue française).

Si une décision de maintien a été prise, elle est communiquée par écrit aux parents qui ont le droit de déposer un recours auprès de la Commission d'Appel, présidée par M. le Conseiller Culturel (faisant fonction à l'étranger d'Inspecteur d'Académie). Cette Commission aura lieu à l'Institut Français le 28 Juin 2007 et sa décision est définitive.

Mme Balso-Rogel pense qu'il est important, dès la Maternelle, que les parents d'enfants non francophones soient informés des particularités (bilinguisme certes mais enseignement dispensé majoritairement en langue française) ainsi que des exigences (soutenir l'apprentissage du français en dehors de l'école aussi) d'une scolarisation au Lycée Français. Mr Lelong a déjà commencé à travailler dans ce sens lorsqu'il a reçu les parents venus inscrire leur enfant pour la rentrée 2007.

Autour de la liaison école - collègue

Une réunion d'information est prévue le 14 Juin pour les élèves de CM2. Quatre professeurs enseignant en 6ème répondront aux questions que les élèves peuvent se poser sur leur entrée au collège. Des élèves de 6ème viendront également dans les classes de CM2 pour donner des conseils à leurs camarades de CM2.

- **Les perspectives de l'année 2007/ 2008**

- Le nouveau projet d'établissement

- Il sera axé pour l'école en priorité sur le français langue de scolarisation, sur les langues (l'enseignement de l'allemand et de l'anglais) et sur le soutien aux élèves en difficulté.

- Il sera aussi nécessaire d'actualiser le règlement intérieur.

3. Les activités périscolaires

Les ateliers

L'APE s'est chargée de réorganiser les ateliers. (musique, danse, Chi Gong, arts plastiques, langues....)

Mme Balso-Rogel précise qu'il est nécessaire au préalable de s'assurer des locaux disponibles. (La salle de théâtre du Studio Molière n'est pas toujours libre, un seul gymnase est à disposition, il est impossible pour des raisons d'hygiène de pouvoir disposer du réfectoire....)

Les ateliers seront ouverts aux enfants de Grinzing si les parents se chargent du transport.

Le prix sera de 150€/ enfant / an. Le premier venu sera le premier pris. Avec le virement sur le compte installé pour les ateliers, l'inscription deviendra définitive.

Mme la directrice demande à ce que les ateliers de langues ne soient ouverts qu'à partir du cycle 3 (CE2 - CM1 et CM2, les plus petits ont d'abord besoin de prendre leurs repères avec le français).

Mme Ibba demande s'il est raisonnable d'ouvrir des ateliers de langues (italien, espagnol), ces langues n'étant pas ensuite étudiées au collège. Mme Winter- Morel précise que ce sera un choix circonstanciel. (donc plutôt réservé aux hispanophones). Le but, d'après Mme Winter-Morel, est de faire espagnol comme LV2.

La garderie de l'école annexe

Monsieur Lelong constate que l'organisation actuelle de la garderie ne permet pas d'assurer la surveillance des enfants dans de bonnes conditions. La sécurité et le contrôle de la remise des enfants aux personnes autorisées ne peut se faire de façon satisfaisante. Ces conditions se sont d'autant plus dégradées que les effectifs de l'école ont fortement augmenté suite au transfert des classes élémentaires sur le site de Grinzing.

Après un processus de réflexion entre M. le Proviseur, le directeur M. Lelong, les enseignants et les ATSEM, la direction a décidé de mettre en place une garderie du soir payante de 16h00 à 17h00 à partir de septembre 2007.

M. Lelong explique le planning et les coûts : 15h30 - 16h, les parents des élèves de maternelle récupèrent leurs enfants en classe. De 16h à 16h15, l'accès à l'école est suspendu pour descendre les enfants en garderie et pour faire l'appel. 16h15-17h : accès à la garderie.

Pour les CP et CE1, le planning est similaire sauf qu'ils sont descendus à 15h45 par l'instituteur. Les parents peuvent récupérer leurs enfants en bas des escaliers. Ceux qui restent sont amenés au réfectoire jusqu'à 16h, puis ils seront à la garderie.

Une discussion très vivante s'entame sur ce thème. Deux représentants des parents d'élèves désapprouvent la fermeture des portes entre 16h et 16h15 et le prix (6,80€ heure). D'autres représentants des parents d'élèves sont d'accord avec la décision de la direction.

M. Bouly dit qu'il y aura beaucoup moins d'enfants dès que ce sera payant.

Mme Balso-Rogel souligne que ce prix est identique à celui pratiqué sur le site Liechtensteinstrasse ce qui place les garderies sur un pied d'égalité.

4. Divers

La navette et les problèmes de surveillance

Suite à un incident, la direction du Lycée a décidé que les enfants qui ne sont repris par leurs parents à la station prévue, continueront le voyage jusqu'au terminus.

Depuis quelques années déjà, suite à une demande faite par les parents et à laquelle la Société Blaguss ne pouvait pas répondre, la direction a proposé les services de M. Sam Veirat pour accompagner les enfants dans le bus jusqu'à l'ONU (il est rémunéré par Blaguss pour ce faire).

Mme Balso-Rogel pense qu'il faudrait insister auprès de la compagnie BLAGUSS pour renforcer la surveillance (2 surveillants) dans le bus (les surveillants étant payés par Blaguss)

Les cours de religion à l'école annexe

Les enfants de religion protestante ou juive ne reçoivent pas de cours de religion à Grinzing. Les CP se déplacent le mercredi au Lycée. Mais pour les CE1, l'organisation est plus compliquée. L'APE a donc demandé qu'un cours soit installé à ce site.

Mme Balso-Rogel rappelle que c'est le Stadtschulrat qui nomme au lycée les enseignants d'allemand et de religion. Le nombre de ces derniers est déterminé par le nombre d'enfants autrichiens inscrits à ces cours, et cela, suivant certains quotas.

Donc les parents ou le professeur de religion peuvent essayer de déposer une demande en ce sens auprès du Stadtschulrat (et à la Kultusgemeinde pour la religion juive) : si cette demande est approuvée, peut-être sera-t-il possible d'installer un cours de religion dans les horaires de la religion catholique autrichienne.

Le problème des poux

Madame la directrice nous remet la documentation et le règlement qui est transmis à chaque parent pour information en cas de poux dans une classe. Mme Neamtiu, l'infirmière est très vigilante et vérifie les « têtes » de chaque élève d'une même classe quand la présence de poux lui a été signalée. Le problème vient plutôt du fait des parents qui ne se montrent parfois pas assez conséquents. Certains réagissent parfois mal quand il leur est demandé de venir chercher leur enfant (éviction immédiate de l'élève porteur de poux exigé par le règlement du Stadtschulrat) et de fournir un certificat médical (celui de l'Arsenal est vivement recommandé plutôt que celui d'un généraliste) pour sa réadmission en classe.

L'aménagement d'un espace-cour pour les CP à l'école élémentaire

Mme Ibba voudrait qu'un coin CP soit installé dans la cour avec une clôture afin de protéger et rassurer les CP qui ont besoin d'un endroit plus tranquille. L'idée a été considérée comme bonne mais l'endroit est à définir ainsi que les moyens pour le faire (coût).

Les travaux à l'école annexe :

- travaux prévus dans 6 classes : rénovation des sols et murs
- changement du mobilier si nécessaire dans certaines classes
- rénovation de 2 blocs toilettes
- rénovation des sols dans un des deux gymnases

Fin du conseil 20h.